Un peu long mais bien intéressant.
Témoignage d'une agricultrice bio

Eoliennes : une escroquerie verte organisée

J'ai 35 ans et je suis agricultrice bio en Auvergne. Il y a deux ans, j'ai été contactée par une entreprise privée qui avait pour projet d'installer un parc d'éoliennes dans ma commune.

Je les ai reçus avec joie ! J'avais hâte de participer à un projet écologiste et d'apporter mon grain de sel à la fin du nucléaire. Première surprise : je m'attendais à rencontrer un représentant de l'Etat, ou de la préfecture pour ce genre de projet (l'énergie est, il me semble, le bien de tous et nous sommes tous concernés).
En fait, il n'en était rien : c'était bien une entreprise privée financée par des fonds de pensions étrangers qui était chargée du projet.
Un peu bizarre, mais, après m'être renseignée, je me suis aperçue que tous les projets étaient tenus par des boîtes privées qui prospectent un peu partout en France pour chercher des terrains où placer des éoliennes.

Je pensais donc que cette société voulait m'acheter un bout de terrain, un peu comme un promoteur immobilier « du vert ».
Deuxième surprise : la société envisageait effectivement d'implanter une éolienne chez moi, mais elle ne voulait « surtout pas » me déposséder de mes terres. Elle voulait seulement louer le terrain. Et cela, pour une somme absolument mirobolante : pour moi qui ai des revenus de 1500 euros par mois, on me proposait un loyer de 30 000 euros par an pour deux éoliennes implantées. Pendant 20 ans….30 000 qui tombent tous les ans et je participe à l'écologie nationale. Un rêve.

La société a insisté pour que je signe « rapidement », car d'autres agriculteurs pouvaient être aussi intéressés. A 30 000 par an, je n'en doutais pas une seconde.

Mais …je suis auvergnate, et par nature, méfiante. J'en ai discuté avec …ma grand-mère. Elle a hoché la tête, et elle m'a dit : « ils veulent payer 75 fois le prix de la terre sans la posséder ?, ici ? Là où nos terres ne valent pas grand-chose ? « … « Il y a un loup quelque part ».

Alors j'ai cherché le loup. Et je l'ai trouvé en demandant un nouveau rendez-vous avec la société. Je leur ai demandé un contrat du bail. Et

j'ai lu toutes les petites lignes.

Et voici la question que je leur ai posée : au bout de 20 ans, que se passe-t-il ?
Pas de réponse. Ou plutôt une réponse très floue : on ne sera plus là, car on revend nos implantations à des entreprises étrangères (chinoises notamment). Mais la loi nous demande de prévoir le démantèlement de l'éolienne. Nous provisionnons 50 000 euros. Parce qu'au bout de 20 ans, une éolienne, elle est en fin de course.
OK. J'ai donc fait venir plusieurs entreprises spécialisées. Pour une éolienne de 200 mètres de haut, le coût minimum est de 450 000 euros par éolienne. A charge du propriétaire du terrain.
Et s'il ne peut pas payer ? Comme il s'agit d'une éolienne industrielle, l'Etat se retourne contre le propriétaire, puis contre la commune.

Je fais un rapide calcul : le projet d'ensemble comprend 7 éolienne et ma commune 200 habitants. 450 000 x 7 = 3 millions 150 000 de dette.
J'ai la tête qui tourne….j'ai le vertige face à une telle dette.
Ça, c'était ma première découverte. Depuis, je suis allée de surprise en surprise.

Tout d'abord, je me suis demandé pourquoi cette société voulait implanter des éoliennes dans un endroit où il y a si peu de vent.
Réponses : en effet, il n'y a pas assez de vent. Qu'à cela ne tienne, nous allons construire des éoliennes beaucoup plus hautes. 200 mètres de haut. La taille de la tour Montparnasse.

Fort bien. Pour des éoliennes qui ne tourneront que 25 % du temps. Pas très rentable…Alors, comment se fait-il que des fonds de pension s'intéressent tant à l'éolien en France ?
Tout simple ! En France, une loi exige que l'énergie verte des éoliennes soit achetée en priorité deux fois le prix des autres énergies (l'hydraulique, qui est pourtant totalement vert, n'a pas ce privilège !)

Donc, c'est intéressant pour les investisseurs étrangers, sans doute en pleine complicité avec le gouvernement…car…qui paye cette différence ?
NOUS ! Sur votre facture EDF, il y a une petite ligne qui indique que nous « participons au développement de l'énergie verte »…en fait, nous finançons des actionnaires étrangers.

Ah oui ! Je ne vous ai pas tout dit ! Cette énergie est essentiellement destinée à être exportée. Donc pas du tout destinée à faire fermer les centrales nucléaires.

Ça, les actionnaires s'en fichent totalement. Moi pas. Je me suis livrée à un petit calcul : le développement de l'éolien en France va coûter 75 milliards d'Euros financés par nous-mêmes pour détruire nos paysages, notre tourisme, la valeur de nos biens immobiliers et nos parcelles cultivables (qui ne le sont plus quand on dépose 1500 tonnes de béton dans le sol pour y placer la tour Montparnasse).

Avec cet argent, l'état pourrait redistribuer à chaque français une part pour isoler dignement son logement. Nous pourrions ainsi fermer 18 réacteurs nucléaires. Mais ça, ça ne rapporterait rien aux actionnaires.

Pour finir, je tiens à préciser que je ne signe pas ce texte car j'ai reçu des menaces :

- D'agriculteurs, qui souhaitent « rafler les 30 000 euros par an sans réfléchir »
- Des sociétés de l'éolien, qui, plus subtiles, me proposent des « compensations » contre mon silence.

Faites circuler, et réfléchissez. Sous couvert de « vert », on nous prend pour des jambons.